

PORTRAIT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE AU QUÉBEC

HortiCompétences publiait en mai 2009 son *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale* — commercialisation et services, une étude visant la mise à jour des connaissances du secteur et de sa main-d'œuvre. Voici les principales caractéristiques qui s'en sont dégagées.

9 sous-secteurs en commercialisation et services

Il existe neuf principaux sous-secteurs en commercialisation et services desservis par HortiCompétences.

Commercialisation

- Fleuristerie;
- Grossistes-distributeurs et fournisseurs en horticulture ornementale; et
- Jardineries.

Services

- Aménagement paysager;
- Arboriculture-élagage;
- Architecture de paysage;
- Entretien d'espaces verts;
- Irrigation; et
- Surintendance de terrains de golf.

Des entreprises partout au Québec

On retrouve des entreprises horticoles dans toutes les régions du Québec, mais principalement dans les régions de la Montérégie et de Montréal. Ce sont les deux régions les plus densément peuplées avec, respectivement, 1,4 et 1,8 million d'habitants. La répartition des entreprises par région est présentée dans le **graphique 1**.

La croissance des entreprises

Grâce au *Registre des entreprises* de Statistique Canada, il est possible de constater que de 2002 à 2008, les entreprises en aménagement paysager et en architecture de paysage, les jardinerie, les fleuristeries et les grossistes-distributeurs ont pris de l'expansion. En effet, le nombre d'entreprises de 1 à 4 employés a diminué au profit des du nombre d'entreprises de 5 à 9 employés,

10 à 19 employés et 20 employés et plus dans presque l'ensemble des cas (**voir les graphiques 2 à 6**).

Les projets d'investissement

Au moment de l'étude, près de la moitié des entreprises sondées (48,9 %) prévoyait investir au cours des 2 prochaines années, principalement en machinerie (48,4 %) ou en agrandissement et expansion (40,6 %). Les investissements sont généralement e signe d'une bonne santé économique. Le **graphique 7** présente les autres domaines d'investissement envisagés par les entreprises en horticulture ornementale.

La main-d'œuvre

Selon la Classification nationale des professions (CNP)¹, un système de classification permettant de structurer le marché du travail canadien et ses

¹Pour connaître les salaires, les perspectives professionnelles et certaines statistiques reliés à un code CNP, visitez le site Internet de l'IMT d'Emploi-Québec (<http://imt.emploi.quebec.net>).

professions, l'horticulture ornementale — commercialisation et services est associé aux cinq professions suivantes:

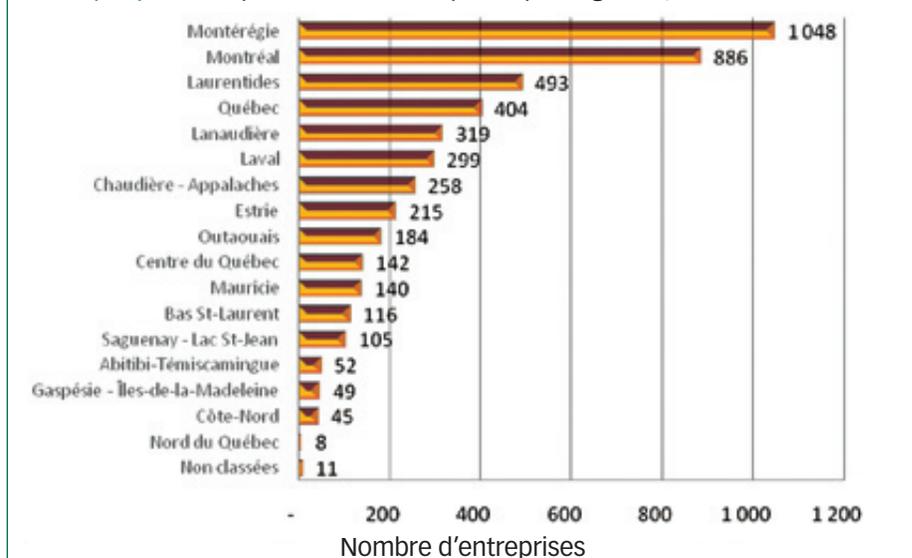
- Architecte paysagiste (CNP 2152);
- Technicien et spécialiste de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225);
- Entrepreneur et gestionnaire de l'aménagement paysager et de l'entretien de terrains (CNP 8255);
- Surveillant de l'aménagement et de l'horticulture (CNP 8256); et
- Manœuvre en aménagement paysager et entretien des terrains (CNP 8612).

Pour ces cinq professions, on a observé une augmentation moyenne de 29 % du nombre d'emplois de 2002 à 2006. Cela démontre les besoins croissants des entreprises en matière de personnel.

La saisonnalité

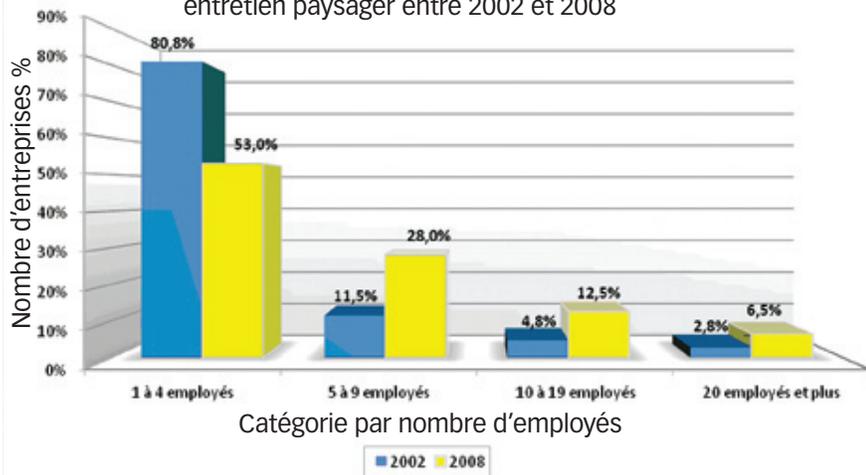
Bon nombre de personnes méconnaissent le secteur de l'horticulture, souvent étiqueté comme un secteur exclusivement saisonnier. Bien que plusieurs emplois n'occupent que 8 à 10 mois par

Graphique 1 - Répartition des entreprises par région, Québec



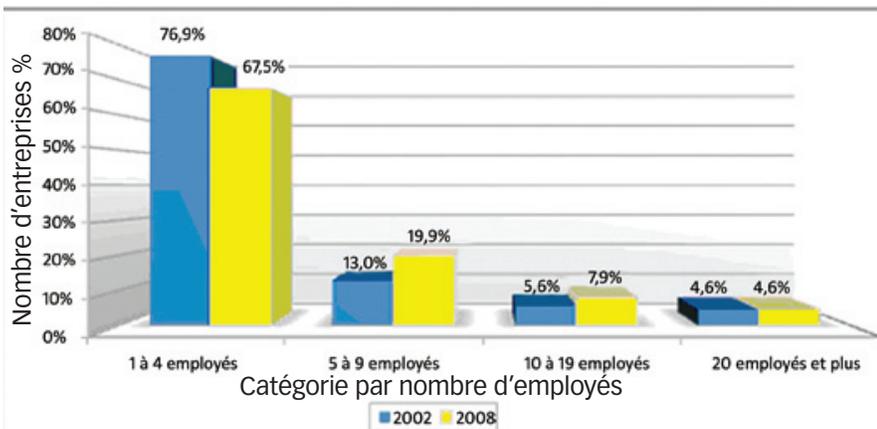
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

Graphique 2 - Croissance des entreprises en aménagement et entretien paysager entre 2002 et 2008



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

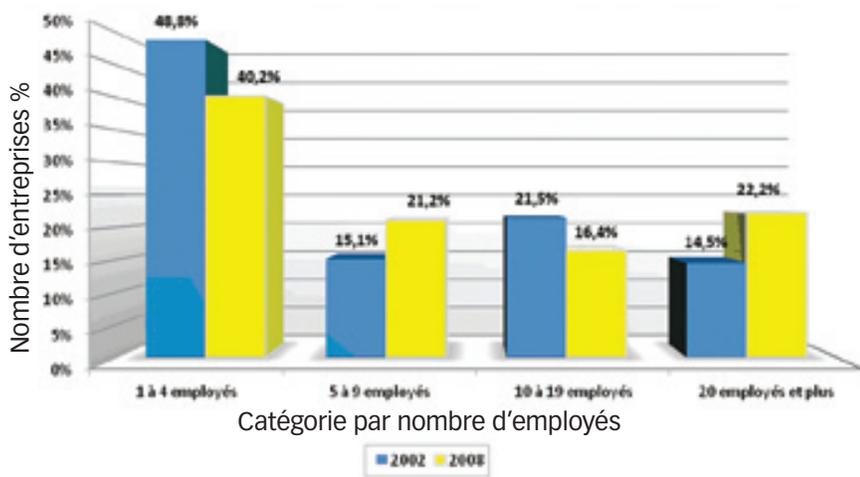
Graphique 3 - Croissance des entreprises en architecture de paysage entre 2002 et 2008



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

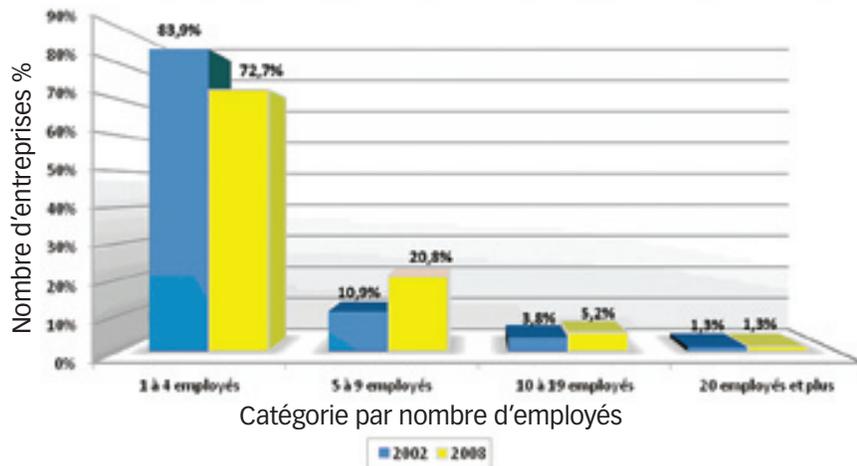
1/3 V

Graphique 4 - Croissance des jardineries entre 2002 et 2008



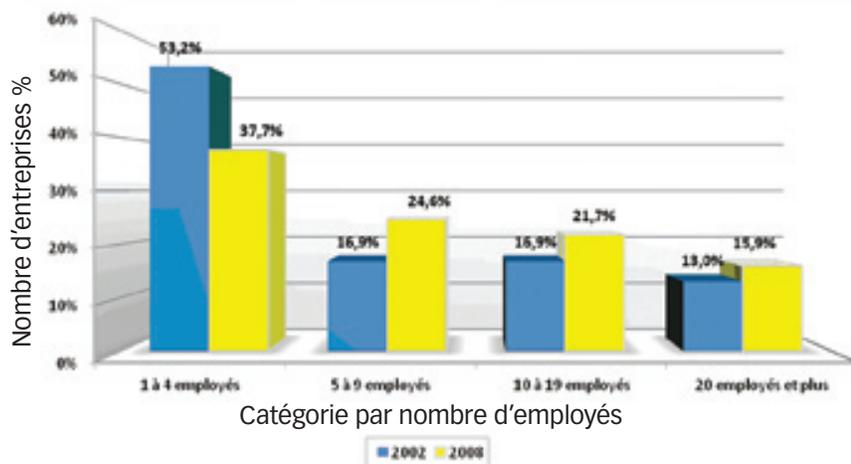
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

Graphique 5 - Croissance des entreprises en fleuristerie entre 2002 et 2008



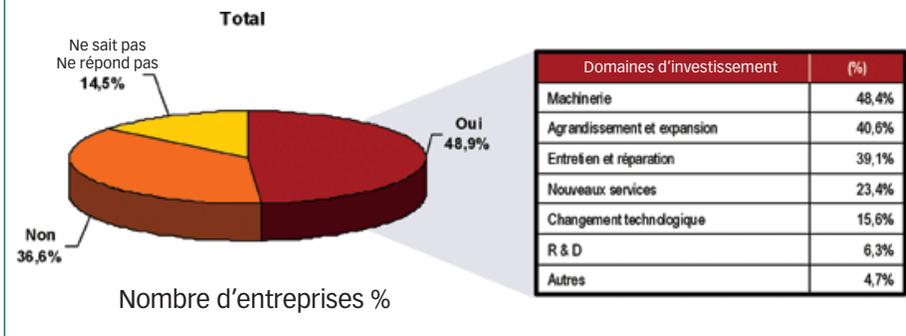
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

Graphique 6 - Croissance des grossistes-distributeurs entre 2002 et 2008



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

Graphique 7 - Intention d'investissement pour 2009 à 2011



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2008.

an, on trouve tout de même des emplois permanents, entre autres en arboriculture-élagage, en architecture de paysage, en fleuristerie et chez les fournisseurs en horticulture ornementale.

Diplômés recherchés

Les programmes de formation en horticulture ornementale, tant aux niveaux professionnel, collégial qu'universitaire, ont connu une diminution du nombre de leurs diplômés. Par conséquent, leur nombre ne comble pas les besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, ce qui limite d'autant la croissance du milieu.

Les enjeux et les défis

Le secteur horticole fait face à de nombreux enjeux et défis identifiés par l'étude, notamment:

- Le manque d'étudiants dans les formations de base;
- Le manque de formation continue pour les travailleurs et dans les entreprises;
- La faible attractivité du secteur et des emplois;
- La difficulté à fidéliser les employés et à renouveler la main-d'œuvre; et
- Le manque de pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises.

Ces défis seront au cœur des actions d'HortiCompétences au cours des prochaines années. Ses orientations stratégiques visent à résoudre ces enjeux prioritaires pour donner aux entreprises horticoles l'avenir florissant qu'elles méritent.

Pour plus d'information sur le *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale* — commercialisation et services ou sur le Plan stratégique 2009-2012, consultez le site Internet d'HortiCompétences à l'adresse (horti-competenances.ca) dans la section «Publications».

Catherine Lamothe, conseillère en ressources humaines agréée (CRHA) et chargée de projet à HortiCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale — commercialisation et services. (catherine.lamothe@horti-competenances.ca)